

Des travailleurs étrangers logés par McDo se sentaient « comme des esclaves »

Mise à jour le jeudi 17 avril 2014 à 7 h 40 HAE



Plus de 1400 restaurants McDonald's sont établis au Canada, dont des restaurants traditionnels et des emplacements spéciaux comme les restaurants McDonald's dans les magasins Walmart. Photo : Nam Y. Huh/AP

Des travailleurs étrangers temporaires béliziens à Edmonton clament que McDonald's les a forcés à partager un appartement dispendieux, tout en déduisant le loyer de leurs paies.

« Nous nous sentions comme des esclaves », lance l'ex-employé Jamie Montero, qui est arrivé du Belize avec quatre autres travailleurs étrangers temporaires en septembre dernier. « Nous n'avons signé aucun contrat pour habiter dans l'immeuble à appartements où nous étions. Nos contrats ont été signés par McDonald's. Toutes nos factures de services publics étaient au nom de McDonalds. »

McDonald's logeait les travailleurs béliziens dans un immeuble à appartements du centre-ville d'Edmonton, même s'ils travaillaient dans l'extrême sud de la ville. La compagnie a signé un bail de six mois et s'attendait, selon les travailleurs, à ce que ceux-ci demeurent locataires durant ce temps. « C'était trop loin du lieu de travail et c'était très cher », affirme M. Montero, selon qui il lui fallait une heure et demie pour se rendre au travail en transport en commun.

« Ils ont même dit que si nous quittions notre appartement pour aller en louer un autre, la compagnie déduirait quand même le loyer de nos salaires », soutient un autre employé, qui a demandé à ne pas être nommé parce qu'il travaille encore chez McDonald's.

Les baux montrent que McDonald's payait un total de 2359 \$ par mois pour l'appartement et ne payait pas pour les services publics ou d'autres frais. Cependant, elle déduisait 280 \$ aux deux semaines sur les paies de cinq employés, récoltant ainsi 3030 \$ par mois. Cela laisse entendre qu'elle percevait 671 \$ de plus que le prix du loyer.

Le loyer a expiré à la fin février. Depuis, les travailleurs béliziens ont trouvé un appartement plus abordable.

Kenney : si coercition il y a, la police doit enquêter

Si les travailleurs étrangers pensent qu'on les a forcés à vivre quelque part où ils ne voulaient pas habiter, cela mériterait une enquête policière, croit le ministre fédéral de l'Emploi, Jason Kenney.

« Personne, pas même un employeur, ne peut forcer quelqu'un à vivre quelque part, les gens sont libres de choisir où ils veulent vivre », a tranché celui dont le ministère enquête sur l'usage que fait McDonald's du Programme des travailleurs étrangers temporaires.



À LIRE : Travailleurs étrangers chez McDo : d'autres ex-employés dénoncent

Le ministre de l'Emploi Jason Kenney Photo : Radio-Canada

Jamie Montero et les autres travailleurs béliziens ont été recrutés par Actyl, une entreprise qui fait venir des étrangers pour qu'ils travaillent dans des restaurants McDonald's de l'Ouest canadien. Actyl s'est décris auprès de l'équipe *Go Public* de CBC comme une agence « sans frais », laissant entendre qu'elle n'exige pas d'argent des travailleurs étrangers.

Pourtant, des documents montrent que les travailleurs béliziens ont payé environ 600 \$ chacun, pour le traitement des visas, des examens médicaux et leur voyage en autobus jusqu'à l'aéroport de Cancún. Selon M. Montero et l'employé qui tient à ne pas être nommé, la présidente d'Actyl, Linda West, a promis que les frais seraient remboursés par McDonalds une fois au Canada.



Jaime Montero habite avec d'autres employés de McDonald's venus de Belize. Ils disent s'être sentis forcés de vivre dans un appartement au-delà de leurs moyens et situé loin de leur travail.

Les Béliziens disent que McDonald's ne les a jamais remboursés.

Selon le ministre Kenney, la plupart des employeurs remboursent les frais associés aux permis de travail. « Nous exigeons aussi que l'employeur paie les frais associés au déplacement », précise-t-il.

Pas d'heures supplémentaires

Mme West a aussi promis aux Béliziens qu'ils feraient beaucoup d'heures supplémentaires, disent-ils. L'offre d'emploi qu'ils ont signée au Belize mentionne une telle possibilité. « McDonald's a ensuite dit qu'elle ne donnait pas d'heures supplémentaires aux étrangers », indique toutefois M. Montero, pour qui ces heures, payées à 16,50 \$, étaient plus alléchantes que le taux horaire régulier.

En outre, les contrats d'embauche stipulent que McDonald's ne fournirait pas le logement. « Au Belize, il n'y avait rien dans le contrat sur l'endroit où nous allions habiter », argue l'employé qui tient à ne pas être nommé.

Questionnée par CBC sur les présumées promesses relatives aux heures supplémentaires et au remboursement de frais, Linda West a répondu : « Ces déclarations sont tout à fait fausses ».

Le porte-parole de MacDonald's Canada, Richard Ellis, a quant à lui confirmé les modalités de l'entente sur la location de l'appartement.

Il a également réagi en soulignant que Jamie Montero est mécontent. « Il a été congédié après seulement deux mois, avant la fin de sa période de probation, dit-il. Je suggère respectueusement que les dires d'un ex-employé évidemment mécontent ne constituent pas le genre d'information qui devrait vous servir de base de reportage. »

D'après un reportage de Kathy Tomlinson et l'équipe Go Public

À VOIR :

Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissiez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la nétiquette. Bonne discussion !

[Connexion](#) | [S'inscrire](#)

47 Commentaires



Écrire un commentaire ici

[Soumettre](#)

[Les plus récents](#)



Steve Fortier

Kenney: « Personne, pas même un employeur, ne peut forcer quelqu'un à vivre quelque part, les gens sont libres de choisir où ils veulent vivre ».

Et bien mon Ken, ta connaissance du marché de l'emploi Canadienne est limité au bout de ton bureau.

Il devrait mieux s'informer des pratiques de compagnies canayenne qui force tes propres payeur de taxe à loger dans des trous miteux lorsqu'ils ont un contrat dans d'autres provinces. Et c'est pas parce que ces compagnies payent 2000\$/mois que... » plus

Il y a 21 jours 3 personnes aiment ce commentaire



Hugo Deslandes-Kilimira

En creusant un peu plus, on trouverait sûrement un lien entre McDonald's et le propriétaire du logement coûteux situé à 90 minutes du lieu de travail des employés subventionnés.

Par ailleurs, qu'il y ait des êtres humains prêts à passer 3 heures par jour dans d'inconfortables transports collectifs pour aller gagner 11\$ de l'heure dans un emploi miteux est sidérant.

Il y a 21 jours 6 personnes aiment ce commentaire



jean drapeau

comme punition, qu'on syndique les mcdo canadiens. C'est pas possible, après avoir délocalisé la production au tier monde, on délocalise les travailleurs du tiers monde ici.

Il y a 21 jours 8 personnes aiment ce commentaire



Stéphane Robert

Hé Kenny, mets fin à ce programme qui n'a pas de sens et ça presse!

Il y a 21 jours 6 personnes aiment ce commentaire



Luc Tremblay

Des travailleurs étrangers temporaires béliziens à Edmonton clament que McDonald's les a forcés à partager un appartement dispendieux, tout en déduisant le loyer de leurs paies.

Le profits est devenu plus important que l'humain. L'humain est devenu l'esclave du profit. Ça

fait longtemps que je ne vais plus dans leurs restaurants.

Il y a 21 jours 8 personnes aiment ce commentaire



Pierre lagasse
@Luc Tremblay

C'est la base du managériat 2.0 (appliqué depuis 1980): Les travailleurs (nous) sommes des "ressources" (ne riez pas c'est le terme officiel), alors que le matériel et les logiciels sont des "atouts" ou des "actifs" (assets).

Et que fait-on avec les ressources ? On les exploite. C'est leur raison d'être.

On comprend mieux maintenant l'expression "exploitation des ressources humaines".

Dans un monde "idéal", vers lequel on se dirige de plus en plus, tous les...
» plus

Il y a 21 jours 1 personne aime ce commentaire



Adolfo Ramirez

Les grandes chaînes de restauration rapide dans l'Ouest canadien font venir des travailleurs étrangers car aucun canadien ne veut travailler au salaire minimum dans cette région prospère, et ils ne veulent pas refiler la facture aux consommateurs en augmentant le salaire pour attirer des travailleurs canadiens. Si les Albertains sont si riches, alors qu'ils payent une piasse de plus pour un bigmac servi par des Canadiens plutôt que par des travailleurs étrangers temporaires. Le programme pour... » plus

Il y a 21 jours 9 personnes aiment ce commentaire



Sylvain Emond
@Adolfo Ramirez

Bon, encore quelqu'un qui parle de quelque chose sans savoir les faits et les informations nécessaires pour commenter. Je peux vous garantir que peu sont les gens qui travaillent ici en Alberta au salaire minimum.

Il y a 21 jours 0 personne aime ce commentaire



Jacque Mercier

Rectification au propos de monsieur Jean-François Tremblay.

Le taux horaire régulier n'est pas 16,50\$/h, c'est le taux du temps supplémentaire. Si le temps supplémentaire est payé à temps et demi, le taux régulier est de 11\$/h.

Il est aussi mentionné dans l'article que McDo a décidé de ne pas donner de temps supplémentaire aux étrangers alors que l'agence de recrutement leur aient fait signer un contrat mentionnant beaucoup de temps supplémentaire.

De plus, chacun des cinq Béliziens... » plus

Il y a 21 jours 5 personnes aiment ce commentaire



france quessy
@Jacque Mercier

Les compagnies aériennes, avec le même programme, engagent aussi des pilotes de l'étranger alors que plusieurs pilotes d'ici sont en chômage.

Voir l'article "Des pilotes canadiens et le NPD dénoncent l'embauche d'étrangers [...] Le Nouveau Parti démocratique (NPD) s'inquiète de l'embauche de nombreux pilotes étrangers au Canada, alors que des pilotes canadiens auraient actuellement du mal à se trouver du travail."

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/04/18/0...> » plus

Il y a 21 jours 3 personnes aiment ce commentaire

**Jeannot Breton**

Et dire que ces gens qui nous viennent de la misère trouvent à critiquer dans notre pays d'abondance qu'ils n'ont jamais connu.
Si les conditions sont comme ils le disent, rien ne les empêchent de retourner travailler chez eux où ils étaient probablement plus que des esclaves.
Malheureusement, ceux qui les appuient sont souvent des gens ignorants de la vie en pays sous-développé et qui rêvent d'offrir le ciel à tout le monde quand ils viennent chez nous.
Des McDo, vous savez, ils s'en... » plus

Il y a 21 jours 2 personnes aiment ce commentaire

[Afficher 1 autre réponse](#)

**Pierre lagasse**
@Jeannot Breton

Belle mentalité !
Vous vous rendez compte que vous préconisez qu'ils aient le choix entre être traités comme des esclaves chez eux à produire du sucre, du café, du chocolat ou des vêtements et des bébèlles pour notre confort ou être traités comme des esclaves chez nous à nous servir dans des fast-food ?

Le tout pour assurer la plus grande marge de profits à des transnationales et à leurs hauts gestionnaires, à la fois en rognant sur les conditions de leurs employés-esclav... » plus

Il y a 21 jours 13 personnes aiment ce commentaire

**jacques lecuyer**
@Jeannot Breton j'aurais honte de penser cela.

Il y a 21 jours 6 personnes aiment ce commentaire

**camille boisvert**

ma fille a 14 ans et ne met pas les pieds au mcdo : elle trouve la bouffe dégoutante et elle voit de l'exploitation.

on peut aussi intervenir contre l'abus et la médiocrité.

Il y a 21 jours 9 personnes aiment ce commentaire

**Michel Cloutier**

C'Est une insulte à l'intelligence et à la mémoire collective de comparer cela à de l'esclavage.
Il y a des afro américain qui doivent rager d'entendre cela en ce moment.

Il y a 21 jours 5 personnes aiment ce commentaire

[Afficher 2 autres réponses](#)

**Richard Lapointe**
@Michel Cloutier

Tiens, un autre qui vit au pays de Walt-Disney! Comme les afro américain, les béliziens étaient forcés de vivre sous le toit de l'employeur en payant le loyer exorbitant. Résultat: il travaille pour 0 cent ou presque. C'est pas de l'esclavage ça?

Il y a 21 jours 6 personnes aiment ce commentaire

**Steve Fortier**
@Michel Cloutier

C'est de l'esclavage ... moderne. C'est une forme plus acceptable pour les multinationales qui font la lutte à la pauvreté en versant un salaire!

Il y a 21 jours 4 personnes aiment ce commentaire

Afficher plus

Accueil	Audio • Vidéo	Télévision et radio	Ressources	Centre des membres
Grands titres	Dossiers	ICI Radio-Canada Télé	À propos de CBC/Radio-Canada	Baladodiffusion
International	Interactif	ICI Radio-Canada Première	Aide à la navigation	Cyberlettre
Régional	Blogues	Espace musique	Boutique Radio-Canada	Fils RSS
Politique	Webfictions	Autres sites	Centre de production	Mon profil
Économie	Conditions météo	ICI Tou.tv	Comment soumettre un projet	MP3 en direct
Sports	Conditions routières	Espace.mu	Communiqués	Services mobiles
Arts et divertissement	Conditions de ski	ICI RDI	Contenus éducatifs - Curio	Widgets
Santé	Concours	Radio Canada International	Emplois	ICI Radio-Canada en page d'accueil
Techno	Témoin	ICI Artv	Foire aux questions	
Science		ICI Explora	Hyperliens de référence	
Alimentation		Jeunesse	Mises au point	
Insolite		CBC.ca	Publicité	
Réflexion		Archives	Services français de Radio-Canada	
Plaisirs		Partenaires	Signalétique	
		Sirius	Transparence et responsabilisation	
		TV5	Vente d'archives	
			Vidéodescription	

Conditions d'utilisation Ombudsman Pour nous joindre
Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2014